

« Art et enfance : le permis de musée »

Conseil général du Lot et Garonne

Objectifs

Développer les visites de musées en milieu rural, en faire connaître les richesses et créer des emplois culturels ;

Démarche et contenu

Le permis de musée propose au jeune public un programme culturel commun aux musées du département.

- Les scolaires avec des parcours thématiques : liège, terre, histoire ...qui font l'objet de conventions avec l'éducation nationale.
- Les 6-10 ans en famille, par le club « Air musée » qui propose des voyages insolites (nuits au musée, repas renaissance...)
- Les 2-5 ans en famille avec « Au secours, c'est Dimanche ! », transposition de l'atelier petite enfance du Parc de la Villette (convention de transfert de pratiques)
- Les 10-15 ans et les 15-20 ans : actions spécifiques en 2004

Les programmes sont largement diffusés et consultables sur le site du C.G.

Le personnel est formé à l'accueil du jeune et très jeune public.

Budget

7 emplois-jeunes créés dans les communes et un coordinateur au C.G.

45 700 € (communication et intervenants), 17 500 € pour les transports en bus, + 15 500 € de la DRAC et 2280 € de mécénat (Crédit agricole)

Bilan

4^{ème} édition de cette opération qui a progressé de 7884 enfants en 98 à 21000 enfants en 2002

Etude en cours pour le développement de l'activité et le maintien des emplois